



Que veut dire cette phrase.....

Par **vincent**, le **04/05/2012** à **12:38**

Bonjour,

J aimerais que l on m éclaire sur une phrase qui a été mise dans le jugement qui m opposait à une administration. Voici ce que le juge a indiqué:

"Condamne le au paiement des dépens avec distraction au profit de(ma société d avocat).

Merci pour vos éclaircissements.